



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.351
29 avril 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Neuvième session
Midrand, 27 avril 1996

ALLOCUTION PRONONCEE PAR SON EXCELLENCE M. NELSON MANDELA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE,
A LA CEREMONIE INAUGURALE, LE 27 AVRIL 1996

Cette grande réunion se tient à un moment critique, alors que le monde est confronté aux défis du développement et de la pauvreté mondiale.

C'est pour l'Afrique du Sud un privilège que d'accueillir ceux qui ont tant contribué à notre libération, et c'est avec une joie particulière, en ce deuxième anniversaire de notre Jour de la liberté, que je vous souhaite à tous la bienvenue.

La libération de l'Afrique du Sud a enfin permis de s'attaquer à l'héritage de pauvreté et d'inégalités légué par l'apartheid. Elle a créé les conditions favorables à la mise en place d'un cadre pour la promotion d'une croissance soutenue et d'un développement équilibré, en particulier en Afrique australe.

Nous avons pleinement conscience de l'immensité des tâches qui nous attendent en tant que pays, en tant que région et en tant que continent, mais nous savons aussi que nous faisons des progrès et nous enrichissons d'enseignements précieux.

Les questions de commerce et de développement concernent le monde entier, mais elles sont assurément particulièrement importantes pour l'Afrique, reléguée par l'histoire et les circonstances au bas de l'échelle dans de nombreux domaines et pourtant déterminée à concrétiser la promesse de sa renaissance.

Nous remercions donc la CNUCED d'avoir choisi notre pays et notre continent africain pour la tenue de la neuvième session de la Conférence.

Je tiens également à remercier la Conférence de la confiance qu'elle a manifestée à l'égard du Gouvernement sud-africain en donnant à l'Afrique du Sud la présidence de ses travaux.

Lorsque les dirigeants mondiaux décidèrent il y a trois décennies de créer la CNUCED pour remédier aux inégalités dans l'économie mondiale, ils ne pouvaient guère s'attendre à ce que les dernières années du siècle soient marquées par une faim, une pauvreté et un chômage de l'ampleur que nous connaissons aujourd'hui.

En dépit des immenses progrès économiques et technologiques qui ont été réalisés, en dépit de fin de la guerre froide, le fait est que le monde à la fin du XXe siècle n'est pas devenu un lieu plus sûr pour la plupart de ses habitants, qui continuent d'être assaillis par la pauvreté et le besoin.

Bien que ces fléaux pèsent encore sur nous, à d'autres égards le monde d'aujourd'hui est radicalement différent de celui dans lequel la CNUCED a pour la première fois défini les besoins particuliers des pays en développement.

Les anciens blocs économiques et commerciaux qui avaient façonné la physionomie du commerce mondial ont changé.

Le régime du commerce mondial a changé.

Les mouvements de capitaux sont plus libres, et aussi plus instables, comme nous en faisons l'expérience à l'heure actuelle en Afrique du Sud.

La technologie évolue à un rythme de plus en plus rapide et à une échelle mondiale, entraînant un changement également rapide des procédés industriels.

Tous ces changements sont porteurs de vastes perspectives, mais aussi de graves risques et problèmes. Ils revêtent des significations spécifiques et différentes pour les acteurs influents de l'économie mondiale et pour ceux qui n'ont pas le pouvoir. Un plus large accès aux marchés et un commerce libre ou équitable sont valorisés dans les capitales du monde, mais ils n'offrent rien aux pays qui produisent peu de biens et de services marchands et qui n'ont pas une puissance commerciale suffisante pour défendre leurs intérêts.

Pour une grande partie du monde, en particulier les pays les moins avancés, les inégalités sont en outre aggravées par le manque d'accès aux instruments dont ont pu disposer d'autres pays lorsqu'ils se trouvaient dans une position analogue. Le danger est que, abandonné à sa propre logique, le régime actuel ne puisse que pérenniser les inégalités et creuser le fossé entre nations riches et nations pauvres.

Notre mission doit donc être déterminée par les besoins réels de ceux que l'histoire a marginalisés. Ne pas les abandonner aux aléas de l'économie mondiale était précisément l'idée sage qui a inspiré la fondation de la CNUCED.

Nul ne conteste que les Nations Unies doivent se restructurer pour faire face aux exigences du nouveau millénaire. De la même façon, la CNUCED doit s'aménager une nouvelle position dans l'économie mondiale, à la lumière de ces changements et de ces besoins, de façon à pouvoir réaliser au XXI^e siècle les objectifs pour lesquels elle a été créée.

Nous avons la conviction qu'une contribution essentielle à la définition de cette nouvelle position doit être le "Partenariat pour le développement" établi sur la base des idées formulées par la CNUCED il y a quatre ans.

La propre expérience de l'Afrique du Sud, elle-même confrontée à la nécessité de remédier à d'énormes disparités de richesse et de pauvreté, met particulièrement en lumière trois aspects du partenariat.

Premièrement, les changements survenus dans les groupements économiques et commerciaux exigent des arrangements plus souples qu'une simple relation de pays développé à pays en développement. Par exemple, les relations entre l'Afrique du Sud et la Communauté de développement de l'Afrique australe, d'une importance fondamentale pour nous, forment un partenariat tout à fait différent de notre partenariat avec l'Union européenne. En tant que tel, chaque partenariat demande que l'on tienne compte des situations et des besoins particuliers.

Deuxièmement, le développement ne peut être la responsabilité du seul gouvernement. Le succès exige que les gouvernements travaillent de concert avec leurs partenaires sociaux, à savoir les organisations non gouvernementales, le secteur privé et d'autres éléments de la société civile.

Enfin, tous ces partenaires doivent reconnaître que la contribution potentielle du secteur privé au développement est tout à fait considérable, qu'il s'agisse des infrastructures, du changement technologique ou de la mise

en valeur des ressources humaines. A cet égard, ils doivent coopérer pour faire du développement un élément à part entière de l'activité commerciale, plutôt qu'une activité additionnelle facultative.

Nous sommes convaincus que la présente Conférence consolidera notre engagement commun et créera les conditions d'un renforcement du partenariat mondial pour le développement, pour la prospérité et pour la paix. Nous sommes persuadés qu'elle permettra à la CNUCED d'apporter un appui concret à l'édification de ce partenariat ainsi qu'à la promotion du commerce et de l'investissement.

Nous avons la responsabilité commune de corriger les conséquences douloureuses des politiques du passé. Et nous devons, pour le bien des générations futures, empêcher que se perpétuent des structures de domination et de dépendance, de pessimisme et d'égoïsme brutal. La paix et le développement sont indivisibles. Sans atténuation de la pauvreté qui pèse sur une grande partie du monde, notre démocratie et nos droits de l'homme ne seront pour beaucoup qu'une simple formalité, toujours susceptibles d'être remis en cause.

Nous sommes convaincus que les Nations Unies, et la présente Conférence en particulier, feront progresser le monde sur la voie du partenariat et de la responsabilité dans l'instauration de relations justes et équitables.

Je vous adresse tous mes vœux de succès dans vos travaux, et j'espère que vous aurez un séjour des plus agréables dans notre pays.
